SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION DE LA SECURITE EN MONTAGNE

Bilan des interventions effectuées par les services de secours en montagne au cours des mois de juin – juillet – août et septembre 2002.

(Document validé par le comité de pilotage du 22 avril 2003)

Placé sous l'égide du ministère de l'Intérieur (direction de la Défense et de la Sécurité Civiles), du ministère de la Défense (direction générale de la gendarmerie nationale) et du ministère de la Jeunesse et des Sports (direction des Sports), le Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne exerce sous la responsabilité de l'ENSA la charge de recenser par l'intermédiaire des préfectures des départements de montagne les interventions réalisées par les services de secours en montagne.

Ses travaux sont supervisés par un comité de pilotage constitué des administrations précitées, de l'Association Nationale des Maires des Stations Françaises de Sports d'Hiver et d'Été, du SAMU de France, de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Savoie, de la Police Nationale, du Syndicat National des Guides de Montagne, du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, de l'Association des Médecins de Montagne, de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme et du Secrétariat d'État au tourisme (Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne).

La mise en place du S.N.O.S.M. en 1996 consacre, au sein du Conseil Supérieur des Sports de Montagne, les nombreuses actions partenariales développées par l'État, les collectivités locales, les syndicats professionnels et les associations en vue de :

- Prévenir les accidents (campagnes nationales sur la sécurité des activités de pleine nature),
- Promouvoir une meilleure sécurité des espaces,
- Proposer les axes prioritaires pour définir une politique de prévention des accidents.

Les travaux du S.N.O.S.M. ont d'abord porté sur les accidents des domaines skiables. La campagne estivale 2001 a reposé sur le recensement des opérations de secours en montagne. Il convient de préciser qu'en l'absence de comptages fiables, les chiffres indiqués ci-dessous ne peuvent pas être comparés à des effectifs de pratiquants des activités concernées. D'autre part, à l'exception de l'alpinisme, les chiffres concernant les autres activités ne révèlent que la part des accidents qui se sont produits en montagne.

LES INDICATEURS CLES DE LA SAISON 2002 :

Entre le 1^{er} Juin et le 30 Septembre 2002, le SNOSM a recensé 2 268 interventions concernant 2 907 personnes se répartissant en :

- 1 448 personnes blessées (parmi lesquelles certaines ont pu décéder des suites de leurs blessures).
- 7 personnes disparues.
- 202 personnes malades, soit en raison de leur séjour en altitude, soit pour des raisons de santé, soit encore pour une hypoglycémie ou un épuisement.
- 105 personnes décédées sur le coup dont 75 de manière traumatique et 30 de manière non-traumatique.
- 1 145 personnes indemnes.

* S'agissant du moyen d'intervention :

Le vecteur le plus employé en réponse à une demande de secours est l'hélicoptère avec 1 823 interventions, le service enregistre un léger tassement de son activité.

* S'agissant de la répartition des interventions par activité :

Plus de la moitié (56 %) de ces interventions concerne des personnes qui pratiquaient la randonnée pédestre en montagne, 17 % l'alpinisme et 27 % d'autres types de pratique. Le fait marquant de cette saison 2002 est l'augmentation du besoin en secours des activités autres que la randonnée à pied et l'alpinisme.

* S'agissant des personnes secourues :

70 % des personnes évacuées par le secours en montagne ont entre 15 et 50 ans, 22 % plus de 50 ans et 8 % moins de 15 ans.

* S'agissant de la répartition des conséquences d'accident en général :

58 % des personnes sont évacuées sur blessure ou maladie, 39 % sont indemnes et 3 % sont décédées.

* S'agissant de la répartition des conséquences accidentelles par activité :

Deux tendances se dégagent clairement de l'analyse réalisée sur la saison d'été 2002.

- L'alpinisme est l'activité où, par rapport au nombre total des interventions, la proportion d'accidents graves est la plus importante.
- Le VTT, le vol libre et la descente de canyon sont les activités qui, par rapport au nombre total des interventions, génèrent le plus grand nombre d'évacuations de blessés.

ACTIVITES	DÉCÉDÉS Traumatiques	DECEDES Non Traumatiques	BLESSÉS	DISPARUS	MALADES	INDEMNES
Alpinisme	30	0	230	0	66	218
Descente de canyon	4	1	97	0	2	78
Escalade/falaises	2	0	56	0	1	44
Parapente/deltaplane	4	0	151	0	3	66
Randonnée à pied	30	27	797	7	124	690
Randonnée à skis	1	0	0	0	0	1
Spéléologie	1	0	2	0	0	14
Via Ferrata	1	0	4	0	4	28
V.T.T.	2	2	111	0	2	6
TOTAUX	75	30	1448	7	202	1145

<u>Avertissement au lecteur :</u> Les chiffres ci-dessus sont à rapprocher du nombre des pratiquants pour chaque activité.

LES DONNÉES COMPARÉES

L'interprétation des données comparées sur plusieurs saisons d'été des interventions des services de secours en montagne sur un échantillon très proche de l'exhaustivité des départements concernés permet de dégager les éléments d'observation suivants :

* Par rapport à la saison 2001 :

- Le volume des interventions est en baisse de 1 %.
- Le volume des personnes secourues est en baisse de 0,5 %.
- Cette baisse générale est liée à la baisse du nombre des randonneurs à pied parmi l'ensemble des personnes évacuées.
- Ce sont les personnes âgées de plus de 50 ans qui ont une hausse significative d'effectifs parmi les personnes secourues en randonnée à pied.
- Parmi les personnes âgées de 15 à 50 ans, les parapentistes et les descendeurs de canyon sont surreprésentés lors de l'été 2002.

ECLAIRAGE SUR LES PERSONNES DECEDEES LORS DE LA PRATIQUE D'ACTIVITES EN MONTAGNE

- L'été 2002 avec 105 morts « sur le coup » a été un peu plus meurtrier que le précédent (87).
- En randonnée à pied, la moitié des personnes décédées ont plus de 50 ans et en alpinisme un sur trois.
- La moitié des personnes décédées en alpinisme sont des étrangers, ce qui représente une augmentation de leur proportion par rapport aux années précédentes.
- Toutes activités confondues, le nombre des personnes décédées en fin de semaine et durant les jours fériés des suites de traumatismes, est plus élevé que celui des autres jours de la semaine.